L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 30 JUIN 1880.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Géné CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer.

Conditions: Par jour, $3; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il nous trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO,
Propriétaires.
23 mai—au 15 juil

Capon Springs and Baths.

(Alkaline Lithia Waters.)
HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 13 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie ou de l'uterus, de la goutte, les maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. Les eaux de nos sources ne manquent jamais de réconforter les calculs. Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Nos bains, chauds ou froids, et les douches, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et delicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des Etats à coton et à sucre.

Pension: $42 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie du Staunton Va. et Valley R. R.

Ecrivez pour des brochures ou adressez-vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE,
Propriétaire.
6juin—1m

MONTROSS HOUSE.

Anciennement Shady Grove,
Biloxi, Miss.

LE propriétaire a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bossell House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi soigneusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servis. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS,
Propriétaire.
Deux milles par jour.
20 mai—4 mois.

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante **Watering place** du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. KENT.
14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des

OULLUM SPRINGS

15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, etc, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA.
Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—2mois

☞ Les steamers de la malle des Etats-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M.

HOTEL DE L'EUROPE,

A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

MANDEVILLE. MANDEVILLE.

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE, LNE.
E. FRAPART, Propriétaire.

Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Heroine." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1148, Nlle.-Orléans. 23mai—2mois.

CHARLES JACQUES.

Restaurant français,

54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromage, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
12avr—

Taxes de Ville--1880.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hotel de Ville,
Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès naguères pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni frais d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mills à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mills restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON.
2 juin—1m Administrateur des Finances.

THE GREAT SAUCE

OF THE WORLD.

Lea & Perrins

Signature is on every bottle of GENUINE

WORCESTERSHIRE SAUCE.

Imparts the most delicious taste and zest to

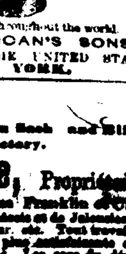

EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Madras to his brother at WORCESTER, May, 1851.

"Tell LEA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in India, and is, in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."

SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.

Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS,
AGENTS FOR THE UNITED STATES,
NEW YORK.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Gte.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Boiserie, posé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux prix les plus [illegible]. Les [illegible] promptement [illegible].

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 13 JUILLET 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 JUILLET 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots d	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 13 JUILLET 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes [illegible] et sollicitant des agents [illegible]

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

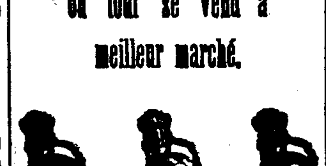

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

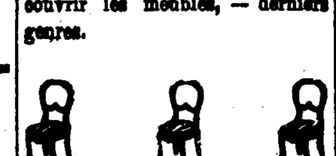

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84. 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

S. Guinault pour l'usage etc., vs Jules Hulsoon et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 10,574—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité, 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17, vingt-deux pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur, qui est en usage commun avec les deux lots qui font face à la rue Félicité, et le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Félicité, cent trente-deux pieds deux pouces une ligne sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 16, et quinze pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond; cuisine avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets; deux citernes, lieux d'aisance, cour en partie pavée, etc.

2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Nouveau Canal, mesurant à peu près trente-trois pieds sur la base et soixante pieds huit pouces de hauteur.

4° Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A de l'ilet No 332, borné par les rues Coliseum, Delachaise et Prytania et l'Avenue de la Louisiane. La dite portion de terre mesure soixante-cinq pieds de face à l'Avenue de la Louisiane, soixante-quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond sur cent trente pieds de profondeur et façade à la rue Coliseum. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, galerie et cabinet, deux chambres, deux cabinets et galeries dans l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance.

5° Un morceau de terre attenant au susdit désigné par la lettre B, mesurant soixante-cinq pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de soixante-quatre pieds cinq et trois quarts pouces sur la ligne qui le divise des lots C et D et soixante-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, de trois chambres, cabinet et balcon, cave, lieux d'aisance etc.

6° Un lot de terre situé dans le même ilet, formant le coin des rues Delachaise et Coliseum, le dit lot désigné par la lettre C a trente-deux pieds de face à la première rue; cent-vingt cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue le même profondeur sur la ligne qui le divise du lot D décrit plus bas, et trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot B déjà décrit ci-dessus.

7° Un autre lot désigné par la lettre D, contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant trente-deux pieds de face à la dite rue Delachaise; trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30 juillet 7, 14, 21, 28, 31.

Emile Gardey vs Mme E. A. Jordan et son époux.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,838.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et mesurant (au pied anglais) soixante pieds sept pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes, sur le côté de la rue Baronne et vingt-sept pieds neuf pouces sur la ligne du côté de la rue Carondelet et borné sur un côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à J. Laurel, sur l'autre côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Lavergne et dans le fond par la propriété qui appartient ou qui appartenait à L. Millaudon.

Etant la même propriété acquise par Mme E. A. Jordan, par achat d'Alexandre Aipuentz par acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 2 avril 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—7,14,21,28,31 juil

Etat de la Louisiane vs. Philippe F. Herwig.
Le même vs. Phil. F. Herwig, le même vs. le même, le même vs. P. F. Herwig, le même vs. le même, le même vs. le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 2962, 4064, 4235 et 5669.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro six cent cinquante-quatre, borné par les rues Clouet, Louisa, Robertson et Claiborne, et désignée comme lots numéros trente-trois et trente-quatre, mesurant cinquante-huit pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro neuf cent un, borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Prieur et Johnson, désignée comme lot numéro onze, mesurant suivante pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent trente pieds.

3° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro dix-huit, borné par les rues Levée, St. Thomas, Pleasant et Harmony, et désignée comme lot numéro seize et une moitié du lot numéro quinze, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur et façade de quatre-vingt-neuf pieds et dix pouces à la rue Harmony.

4° Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent trente-trois, borné par les rues Bassin, Franklin, Conti et Bienville, et désignée comme lot numéro dix, mesurant vingt-et-un pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 juin—5,12,19,26—juillet 3,8

VENTE DE CONSTABLE.

Paul J. Christian Agt. vs. Charles Hill.

PREMIERE JUSTICE DE PAIX—Pour la paroisse d'Orléans, No 1349. — En vertu d'un writ fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. J. McCall, Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 139 rue Julia, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de: Un Piano Droit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, constable.
30 juin—30—juillet 4,10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Walter Goodman.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,939.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
30 juin—30 juillet 4 10

Succession de Robert Davidson.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,079.—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Robert Davidson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
26juin—26 30 juillet 4

Succession Emile Martin.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,804.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edward Martin administrateur dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
26 juin—26, 30, juillet 4.

Succession de John Marks.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,056.—Attendu que Adolph Marks, agent de Wm. Marks a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu John Marks, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
25 juin—25,30, juillet 4

Succession de Margaret Wasmer, Veuve de Cornelius Wieder.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,075—Attendu que John Wasmer a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feue Margaret Wasmer, Veuve de Cornelius Wieder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
25 juin—25 30 juillet 4

Succession de Edward G. Dill.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42 085—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Edward G. Dill, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
29 juin—29, juillet 4, 8.

Succession Alexander F. Waldron.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,910—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mathilde Gl[illegible], curateur [illegible] de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph M. Oglesby et als vs Joseph Hernandez.

COUR DU DEUXIEME DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No 2123.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour du Deuxième District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, ainsi que les voies, droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, à savoir:

1° Un ilet de terre situé dans le faubourg Delachaise, dans le sixième District de la Nlle-Orléans, désigné par le No 41, conformément à un plan annexé à un acte en partage de la succession de Mme Delachaise, déposé passé pardevant Théo. Guyol, notaire à la Nlle-Orléans, le 20 avril 1855, et compris entre les rues St. Charles, Apollo, Foucher et Amélia et mesurant au pied américain trois-cent-six pieds dix pouces de face à la rue St. Charles, trois-cent-quarante-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Foucher, deux cent-soixante-dix-sept pieds dix pouces de face à la rue Apollo et trois-cent-quarante-six pieds de face à la rue Amélia.

2° Deux lots de terre situés, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Perdido, désignés par les numéros six et sept, conformément à un plan en date du 14 janvier 1837, déposé en l'étude de Joseph S. Marks, anciennement notaire en cette ville, les dits lots étant contigus et mesurant chacun au pied américain vingt-six pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Commune et Gravier, et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par H. Tourné, le 15 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bernett, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-deux pieds six pouces de face à la rue St. Charles, soixante-dix sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Gravier, quatre-vingt un pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Commune et vingt-deux pieds deux pouces de largeur dans le fond, le tout un pied américain. Les propriétés ci-dessus décrites appartenant au défendeur dans cette affaire qui les a acquises par achat, à savoir:

Celle décrite en premier lieu, la moitié du syndic du créancier de B. Toledano, et J. M. D. Taylor et E. Gandin et l'autre moitié de S. Heilbuth, par deux actes passés pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 août 1867 et le 20 mai 1868.

La propriété décrite en second lieu de la succession de Mme Suz. E. L. Jourdan veuve de Adelard Blondeau, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en cette ville, le 15 mai 1875.

Et celle décrite en troisième lieu de R. Pradel, Sr., conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 1er avril 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

N. B.—On peut examiner la résidence St. Charles tous les jours de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
23 juin—23 30 juillet 7, 14, 21, 24.

James McGary et épouse vs. Hugh Dampt.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés plus loin, le LUNDI, 5 juillet 1880, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu du rez-de-chaussée de la bâtisse sise au No 150 de la rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, occupée par le défendeur comme magasin de marchandises sèches, et consistant en un lot, vaste et bien assorti, de calicots, flanelles, linons, dames, corsets, bas pour dames, etc.; aussi, les vitrines, comptoirs vitrines, installations de gaz, étagères, etc., sur les lieux en question—selon un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24 30 juillet4

M. M. Hascall vs. H. Marx.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No 9,741.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les cinq actions du fonds capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair de $30.00 chacune, ensemble avec tous les dividendes dus le 16 janvier 1878 et tous les dividendes qui se sont accumulés jusqu'à la dite date, jusqu'au moment actuel. Jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus en faveur du demandeur avec privilège sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24,30, juillet 6

Etat de la Louisiane vs Jean M. Clavarie. Le même vs J. M. Clavarie.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 7898 et 7413.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour taxes d'Etat de 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatre-vingt quatorze, borné par les rues Canal, Dauphine, Bourgogne et Douane, et désignée comme le lot numéro neuf, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16,23,30,—juil 7,14,20

Etat de la Louisiane vs. Demoiselle C. Furcate ou (Turcotte.)

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,627. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré formé par les rues Conti, St Louis, Royale et le Passage de la Bourse, et désigné comme le lot numéro dix-sept, mesurant quatre-vingt deux pieds de face sur la rue du Passage de la Bourse et quarante-trois pieds de fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16,23,30—juil 7,14,20

Etat de la Louisiane vs Veuve Albert Gilbert et le même vs le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 716 et 5487.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent vingt-trois, borné par les rues Bassin, Franklin, Conti et Bienville, et désignée comme le lot numéro six mesurant vingt et un pieds de face à la rue Bassin sur soixante-quatre pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16, 23, 30, 7, 14, 20 juil

Etat de la Louisiane vs Veuve Antonia Genos'se.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5567. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877 et 1876, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent cinq, borné par les rues Hôpital, Claiborne, Derbigny et Ursulines, et désignée comme les lots numéros cinq et six mesurant cent six pieds de face à la rue Hôpital sur quatre-vingts douze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
16 juin—16, 23, 30, 7, 14, 20 juillet

Etat de la Louisiane vs Erhard Blchinger ou Gerard Mengers.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 1980. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, JEUDI 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre-vingt sept, borné par les rues Rampart, Thalie, Melpomène et Bassin et désigné comme lot numéro un, mesurant deux pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de quatre-vingt dix-sept pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
5 Juin—5, 12, 19, 26, juillet 3, 8.

L'Etat de la Louisiane vs. Mme A. B. Mauck.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 692.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent vingt-six, borné par les rues Carondelet, St-Pierre, Dergenois et Rocheblave, désigné comme suit: le lot numéro seize mesurant trente pieds de face à la Promenade Carondelet sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, le lot numéro dix-huit mesurant trente-trois pieds de face à la Promenade Carondelet sur cent soixante-cinq pieds de profondeur, le numéro quinze mesurant trente-et-un pieds de face rue St-Pierre sur cent soixante-cinq pieds de profondeur, le lot numéro dix-sept mesurant trente-huit pieds de face rue St-Pierre sur cent pieds de profondeur, le lot numéro dix-huit, formant le coin des rues St-Pierre et Rocheblave, mesurant vingt-et-un pieds de face rue St-Pierre sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et façade à la rue Rocheblave, le lot numéro dix-huit mesurant vingt-cinq pieds de face rue Rocheblave sur vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Veuve E. Desrayaux.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,305—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Rampart et Douane, désigné par le numéro quarante-trois et mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à la rue Bourgogne, sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française, selon un plan dressé le 25me jour de juillet 1810, par J. Tanesse, voyer, dont une copie certifiée est déposée en l'étude de Michel de Armas, notaire en cette ville. Ensemble avec trois cent cinquante actions du fonds hypothécaire, maintenant réduites à trois cent vingt-huit actions y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour la somme de deux mille cent piastres ($2100), payable le 1er juin 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet ainsi fourni devant être identifié avec l'acte hypothécaire et gage passé pardevant M. et Mme Desrayaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, le 27me jour de février 1855, pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire en cette ville, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29 juil. 6 13 20 27 31

Joseph M. Oglesby et als. recoveurs vs. Edmond G. Dill.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,471.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-André, Prytania, Joséphine et Nayades (maintenant St-Charles) mesurant soixante pieds un pouce et six lignes de face à la rue St-André, soixante pieds un pouce et une ligne de largeur dans le fond, sur cent trente-trois pieds de profondeur et une ligne de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Prytania et cent vingt neuf pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Nayades (maintenant St-Charles), conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cénas anciennement notaire en cette ville, en date du 5 juin 1854. La dite propriété est formée d'une portion plus près de la rue St-Charles, d'une plus grande portion formée de portions de lots désignés par les numéros deux, trois, quatre, de l'ilet quarante-huit, sur un plan dressé par L. Surgi, en date du 26 décembre 1834 et annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, anciennement notaire en cette ville, en date du 4 février 1837.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juillet 6, 13, 20, 27, 31.

Jos. M. Oglesby et Wm. C. Black recoveurs, vs. Théodore C. Menges.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 9,989.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Robertson, Villeré et Douane, désigné par le No. six sur un plan dressé par W. Egglestein ingénieur civil en date du 7 mars 1847, déposé comme plan No. 3, sur le livre de plans de A.C. Ainsworth, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds de fond sur cent trente neuf pieds quatre pouces et cinq lignes et un tiers d'une ligne sur le côté près de la rue Villeré et cent trente neuf pieds cinq pouces sur le côté opposé (au pied français) ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
29 juin—29 juil 6,13,20,27,31.

Banque du Sud, Moore, Hyams et Cel Subrogés vs H. Bonzano.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 8405—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Girod et Jackson (maintenant Gasquet) désigné par le No 8 sur un plan de Frederick Wilkinson, voyer, en date du 16 mars 1835 déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire, mesurant (au pied anglais) vingt six pieds sept et 72/100 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et 70/100 entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de A. Jacquet, par acte pardevant W. H. Peters, notaire, en date du 23 octobre 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29juin—29, juillet 6, 13, 20, 27 31

A. & L. Levy vs. A. B. Spalding.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,667.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 10 juillet 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

(2) deux caisses de marchandises sèches assorties, maintenant à mon entrepôt, Nos 23 et 25 rue Bourbon, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29, juillet 6, 10.

Nash et Hodgson vs. Morris Grunet al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,067.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI 10 juillet 1880, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Les articles, marchandises, effets, comptoirs, étagères, etc, au rez de chaussée du magasin No 201 rue du Canal, dans le Deuxième District de cette ville, récemment occupé par le défendeur comme un magasin de marchandises sèches.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—6,10juil

Léopold Giret vs. Chas. DeBouchel.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,770.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Onésime DeBouchel, sécurité sur un "Release Bond," à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les deux-tiers 2/3 indivis de Onésime DeBouchel, défendeur ici, à la propriété décrite comme suit, savoir: Cinq certains morceaux de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, de même que les droits de passage, privilèges, servitudes et y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Charles, Amélia, Péniston et Apollo, désignés par les lots Nos cinq, six, sept, quinze et seize, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 12 janvier 1872, et déposé au bureau de W. I. Hodgson, encanteur, lesquels morceaux de terre mesurent comme suit, savoir: lot No 5, vingt-six pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Amélia, vingt-trois pieds six pouces et cinq lignes à l'arrière sur une profondeur de cent cinq pieds sept pouces sur la limite du côté de la rue St Charles, et cent cinq pieds trois pouces et sept lignes sur la limite qui le sépare du lot No 6; le lot No 6, vingt-six pieds, six pouces et deux lignes de face sur la rue Amélia vingt-trois pieds six pouces et quatre lignes à l'arrière, sur une profondeur de cent cinq pieds trois pouces et sept lignes sur la limite du lot No 5, et cent cinq pieds cinq lignes du côté du No 7, le lot No 7, vingt-trois pieds six pouces et trois lignes de face aussi rue Amélia, vingt-trois pieds six pouces et cinq lignes à l'arrière, sur une profondeur de cent cinq pieds cinq lignes du côté du lot No 6, et de cent quatre pieds neuf pouces et trois lignes du côté opposé; le lot No 15, trente pieds neuf pouces et deux lignes de face rue Péniston, trente-cinq pieds cinq pouces et six lignes à l'arrière, sur cent quatre pieds neuf pouces et quatre lignes du côté de la rue Apollo, et cent quatre pieds onze pouces et six lignes du côté du lot No 16; le lot No 16, trente-et-un pieds de face à la rue Péniston, trente-cinq pieds quatre pouces et six lignes à l'arrière, sur une profondeur de cent quatre pieds onze pouces et six lignes du côté du lot No 15 et de cent cinq pieds et deux pouces du côté opposé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juillet 6,13,20,27,31

Etat de la Louisiane vs. Jno. Gluck.
Le même vs. le même.
Le même vs. le même.
Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 43, 44, 312, 3001.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro vingt-neuf, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Treizième et Quatorzième, et désignée comme les numéros un et deux, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de cent dix-huit pieds face à la rue Quatorzième et formant le coin des rues Rousseau et Quatorzième.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent soixante et onze, borné par les rues St-Denis, Philipe, Dryades et Première, et désignée comme lots numéros onze et douze, mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds de face à la rue St-Denis et quatre pieds [illegible] St-Denis et Philip.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. Joseph Edwards.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1390.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876. Je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-sept, borné par les rues Laurel, Constance et Octavia et l'Avenue Peters et désigné comme lots numéros trente-cinq et trente-six, mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Octavia, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds trois pouces.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22, 29, juillet 6, 12, 20, 24.

Etat de la Louisiane vs Jos. Celeste. (Colvis)

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2426. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro deux-cent-trente-quatre, borné par les rues Julia, Carondelet, Baronne et Girod et désigné comme une partie du lot numéro neuf mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de soixante-trois pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
22 juin—22, 29, 6, 13, 20 et 24 juil

Etat de la Louisiane vs. Bailey & Aldrich. Le même vs. le même. Le même vs. M. Bailey & M. Aldrich.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans Nos 6284, 6223 et 6587.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Septième District de cette ville, et désignée comme ilet numéro cent cinquante, borné par les rues Madison, Dublin, Quatrième et Plum, et mesurant trois cent et un pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de trois cent vingt-six pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22, 29—juil 6,13,20,24

Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane vs. E. G. Marmiche et Mme U. A. Marmiche.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 26,299.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Rampart et Conti et désigné comme lot No un, d'après un plan dressé par L. J. Pilié architecte, en date du 19 décembre 1835, et déposé en l'étude de F. Grima notaire, le dit lot mesure, (au pieds américain) vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Rampart, sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces et face à la rue Conti, cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui la sépare du lot No 2, et vingt-deux pieds un pouce et deux lignes de largeur sur la ligne du fond et face à une allée de dix pieds de large et les dits lots appartenant en commun aux propriétés des lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, du dit plan.

Etant la même propriété acquise par E. G. Marmiche de Wm. Marmiche, conformément à un acte passé pardevant T. Seghers, alors notaire en cette ville en date du 9 juillet 1840.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil 6, 13, 17.

Etat de la Louisiane vs Mrs Saml H. Brown.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir—

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent seize, borné par les rues Quatrième, St Charles, Prytania, Washington, et désigné comme lots numéros dix-neuf et vingt-quatre, mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15,22,29—juillet 6,10

Etat de la Louisiane vs. J. M. Hoyle.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,652.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants, et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine moitié d'ilet de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro huit cent treize, borné par les rues Ulloa, D'Hemécourt, Murat et Olympia.

2° Un certain tiers d'ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro huit cent vingt, borné par les rues Banks, Bandin, St Patrick et Bernadotte.

3° Un certain tiers d'ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro huit cent vingt-neuf borné par les rues Nouveau Canal, Bandin, St Patrick et Bernadotte.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans ilet numéro huit cent trente huit, borné par les rues Nouveau Canal, Bandin, St-Patrick et Bernadotte, la dite portion est une moitié de triangle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 juin—1,7,15,22,29—juillet 3.

Etat de la Louisiane vs. Mrs Morris Gutman.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1367.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-dix, borné par les rues St-Charles, Prytania, Thalie et Erato, et désigné comme lot numéro seize, mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8,15,22,29—juillet 6,10

Etat de la Louisiane vs Robt. Fasnacht. Le même vs R. Fasnacht.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 571 et 5637.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876-1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent soixante deux, borné par les rues Johnson, Galvez, Chemin du Bayou et Quartier et désignée comme lot numéro quatre, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Chemin du Bayou sur une profondeur de cent trente pieds.

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
1juin—1,7,15,22,29 juillet 3

Etat de la Louisiane vs. Theodore Meeks.
Le même vs. le même, le même vs. le même le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 4400, 4401, 4172, 4161, 4309 4310—En vertu de six writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'état de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville désigné comme ilet cent soixante-trois, borné par les rues Short, Plum, Cinquième et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante et quinze pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville et désigné comme ilet numéro cent quatre-vingt deux, borné par les rues Jeannette, Short, Cinquième et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante-quinze pieds de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin 22, 29, juillet 6, 13, 20, 24.

Etat de la Louisiane vs Ed. Hughes
Le même vs Edward Hughes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1917 et 1102.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 1er juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent soixante-quatre, borné par les rues Prytania, Pitt, Bordeaux et Valence, et désignée comme les lots numéros trente à treize, mesurant trente pieds chacun de face à la rue Valence sur une largeur de trente-trois pieds chacun dans le fond et cent pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE-RESIDENCE,
No 249 rue Domaine, Deuxième District, entre les rues Robertson et Villeré.
Succession de Geo. L. Gettwerth, décédé, vs. R. H. Schmidt, tuteur, etc.
Troisième Cour de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 26,136.
Vente, pour effectuer un partage, à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, rendu le 19 juin 1880 et signé le 24 juin 1880, Dossier No 26,136, dans l'affaire de la succession de George L. Gottwerth, décédé, vs. R. H. Schmidt, tuteur, etc, pour opérer un partage, il sera vendu à l'enchère publique—

UN TERRAIN DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Domaine, St-Philippe, Robertson et Villeré, désigné par le No 2 et mesurant 32 pieds de face rue Domaine, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, ca mesure américaine.

Les améliorations consistent en UN JOLI COTTAGE EN BOIS, A UN ÉTAGE AVEC MANSARDE ET COUVERT EN ARDOISES, connu comme le No 249 rue Domaine, bâti dans l'enfoncement du terrain, ayant en tout sept chambres, joli jardin, cour briquetée, citerne, etc., en bon ordre et bien réparé. Le tout d'après un plan qui peut être vu sur les lieux de la vente.

Avec la susdite propriété, seront vendues les actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payables ou renouvelables, d'après la charte de la banque, les dites actions devant être assumées avec tous leurs droits et risques en outre de l'enchère.

Conditions. Deux tiers (2/3) comptant au moment du transfert du titre, et le reste à un et 2 ans de crédit, avec 8/100 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, les billets de crédit devant être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. 10/00 de l'enchère devant être payés comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1880.
30 juin—juillet 4, 11, 18, 25 au 31.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Papiers de ville, Certificats d'Ecoles à l'encan.

Succession de Daniel Weidner.
No. 41,892. Deuxième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No. 45 rue Royale, le MERCREDI 30 juin 1880, à 12 1/2 P. M. A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, seront vendus à l'enchère publique en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1880:

1° Deux cents actions ordinaires de la Compagnie des Levées de la Louisiane, certificat No. 1174, du 29 mars 1875.

2° Trois cents actions (preferred stock) de la Compagnie des Levées de la Louisiane, certificat No 731 en date du 27 novembre 1877.

3° Une certaine réclamation contre la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de l'ordonnance No 2066 des séries de l'Administration, émis en faveur de D. Weidner et A. Jardet, la dite ordonnance étant à cause du jugement de Nicholas Connell vs La ville de la Nouvelle-Orléans, valeur primitive (face value) $1197 50.

4° Certificat d'intérêt, billets de la ville de Jefferson convertibles en bons à prime, valeur primitive (face value) $42 43.

5° Scrips de ville (or time) émis à diverses personnes, durant les années de 1874 à 1878 inclusivement (face value) valeur primitive $1,162 92.

Les effets de commerce précités seront vendus en de faibles montants, selon la valeur primitive (face value) des certificats particuliers, le plus faible étant de $25 et le plus élevé de $165 93 avec privilège d'en prendre davantage.

6° Certificats d'écoles émis à diverses personnes, presque tous au-dessous de $100, tous pour le mois d'octobre 1874, valeur primitive (face value) $2,937 3–

7° Un lot de certificats semblables pour le mois de décembre 1876, valeur primitive (face value) $1,054 30.

8° Un lot de certificats semblables, valeur primitive (face value) $2556 80.

9° Seize coupons d'intérêt de la ville de Jefferson, payables en juin et en décembre 1875, valeur primitive (face value) $20 chacun, le tout $320.

10° Treize coupons d'intérêt moitié payés, avril 1875, chacun $8 75, le tout $113 75.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 juin—18,26,30.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

Propriété rue Dauphine, No 392, Troisième District.

Maison double rue St. Antoine, No 97.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 juillet 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Bagatelle et Union. Ensemble une maison de cinq chambres, galerie et cabinet, cuisine double, une autre bâtisse construite dans le fond du terrain ayant trois chambres, galerie et cabinet, water works, lieux d'aisance, etc., etc.

Un autre lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Urquhart et Girod. Ensemble une maison double de quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine de quatre chambres avec galerie sur la façade, lieux d'aisance, citerne en bois, etc. etc.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions. Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente par devant le notaire du vendeur aux frais des acquéreurs, ainsi que toutes les taxes dues en 1880 en sus du prix d'adjudication.
27juin—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, montre et chaîne en or, linge de corps, actions de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Gilbert Detiorge.
No 41,947.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 juillet 1880, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au coin des rues Esplanade et Robertson, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1880, dans l'affaire ci-dessus—

1 lot de meubles de maison.
1 de linge de corps.
1 montre et chaîne en or
4 actions du fonds capital de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant.
27 juin—27, juillet 1, 6, 10.

Propriété améliorée dans le Second District.

Rue Roman, entre celles Bienville et Douane.

Octave Delarue et al vs. Suzanne Marante Royere, Veuve Arnonese, No. 11,067.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 juin 1880, et signé le 21 juin 1880, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-dessous décrite à savoir.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme le lot No 2, de l'ilet No 62, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 17ème jour de février 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, et mesurant au pied américain 25 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions La moitié comptant et le reste à un crédit de un an, en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, le dit billet portant intérêt aux taux de 8 0/0 par an du jour de la vente, et l'acte de vente de ladite propriété devant contenir la clause de 10 0/0 pour honoraire d'avocat en cas de procès sur ledit billet, et toutes les autres clauses habituelles de l'assurance, etc

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 juin—27—juil 3,10,17,24,31.

Mme BONOMO, sage-femme, et modiste pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
20 nov—1 an

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 27 juin 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Albarino Giovanni	Eriamel Mr
Alajino Giuseppe	Hardo Grace
Brucceliori Giuseppe	Mangagnia Pietro
Brax Jean	Palmisano Giovanni
Camera Victor	Pachon Louis
De Baags Mr	Rougeau Mr
Dalia Léopold	Russo Felippo
Dibo Leolina	Spano Salvatore
Dell'Erme Nicola A	

LISTE DES DAMES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de banques et de Compagnies d'assurance à l'encan.

Succession de Charles Pleasants.
No 41,835.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY Encanteur.—Bureaux, 17 rue Carondelet—MERCREDI 30 juin 1880, à midi et demi à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1880, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, les valeurs ci-dessous décrites, à savoir:

Soixante-treize (73) actions du fonds capital de la New Orleans National Bank.

Vingt-quatre (24) actions du fonds capital de la Hibernia National Bank.

Vingt-cinq (25) actions du fonds capital de la Hibernia Insurance Co.

Six (6) [illegible] fonds capital de la Home Insurance Co.

Un bon de la St-Patrick Hall Association pour $100.

Deux (2) actions de la San Pedro Silver Mining Company.

Dix [illegible] actions de la Calcasieu et Sulphur Mining [illegible].

Conditions—[illegible] le transfert.
19 juin—19, 20, [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE A L'ENCAN.

Ameublements de salons et de salles à manger gravures, argenterie, miroirs, tapis, stores, chandeliers et articles de ménage.

Successions de George T. Rowe et de son épouse Dame Louise Tent a Rowe—Nos 40,245 et 41,789.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur — Bureau, No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 7 juillet 1880, à 11 heures du matin sur les lieux, No 121 rue Carondelet, entre Poydras et Lafayette, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, le 29 avril 1880, et signé le 4 mai 1880—seront vendus à l'enchère publique—

Tous les meubles de ménage, etc, appartenant aux dites successions, comprenant en partie des ameublements de salons et de salles à manger, peintures à l'huile, gravures, argenterie, miroirs, tapis, candélabres, stores, meubles de cuisine et autres, le tout selon les inventaires déposés à la cour.

Conditions: Comptant avant livraison.
26 juin—26 et 30—3,4et7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée rue Miro entre Palmyre et Banks, succession de Mme Anna Hooper, veuve de James Keeny No 41946—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1880, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession.

Un lot de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Palmyre et Banks, désigné comme le lot No 19 et mesurant 28 pieds 7 pouces et une ligne de face à la rue Miro sur 142 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—La moitié comptant et le reste à un an en billet portant intérêt à 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire.
29 juin—29, juil 10, 17, 24, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans à l'encan —In Re.—Liquidation de la Banque du Sud
No 45,440.—Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—JEUDI, 8 juillet 1880, à midi et demi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 juin 1880, il sera vendu, à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Vingt Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans 7 pour cent de $1000 chacun, émission de 1869, intérêt mars et septembre avec coupons de mars 1876 inclusivement.

Trois consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, Crossman 1852, avec coupons de janvier 1880.

Un consolidé de la ville de la Nouvelle-Orléans, Waterman 1856, avec coupons de mai 1880.

Trois coupons, 1 de juillet 1875, 1 de janvier 1878 et 1 de juillet 1878.

Certains bons garantis comme suit: quinze consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, Crossman 1852, avec coupons de janvier 1880. Deux consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans L wis 1854, avec coupons de juin 1880.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
27 juin—29 juil 3,4,8

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie, Argenterie et autres articles de propriété personnelle.

Succession de Jennie A. Walker.
No 41,457—Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 10 juillet 1880, à 11 heures du matin, au bureau de l'encanteur, No 31 rue du Camp, seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 juin 1880, et rendu dans la succession ci-dessus.

Divers effets personnels comprenant une collection vaste et de prix de diamants, colliers, bagues, boucles d'oreilles, clusters et solitaires-croix, brouches, chaînes et montres en or, boutons de manches et de cols, tabatières, châles, épingles à cheveux, porte-cartes en or et en argent, argenterie massive et plaquée, charmes et fragments de variété rare et de qualité supérieure. Des catalogues renfermant l'énumération des articles seront distribués la veille du jour de la vente, et les objets en vente pourront être examinés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
26 juin—au jour.

ANNONCE JUDICIAIRE.
ACTION EN PARTAGE.
Dans l'affaire de Marie O. Chaion et autres vs Marie Louise Chaion, mineure—No 37,124. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Onze terrains à Carrollton, 7e District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp, SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 mai 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Onze terrains situés dans le septième district de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'ilet borné par les rues Barthe, Seconda, Hilary et Clinton. Les dits terrains sont désignés par les Nos 12 à 22 inclusivement sur un plan dressé par D. E. Seghers, en date du 19 juin 1877, selon lequel ils mesurent ainsi qu'il suit:

Le lot No 12 forme le coin des rues Hilary et Barthe, et mesure 32 pieds 6 pouces face à la rue Barthe, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Hilary. Les lots Nos 13 à 19 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Barthe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 20 forme le coin des rues Barthe et Clinton et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Barthe sur une profondeur et façade de 120 pieds sur la rue Clinton. Les lots Nos 21 et 22 touchent aux lots ci-dessus dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clinton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec tous les droits, passages et privilèges y appartenant d'une manière quelconque.

Conditions.—La moitié comptant; le reste à un an de crédit en billets divisés en coupons au gré des parties intéressées et garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses habituelles de 8 pour cent l'an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus de prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant R. J. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mai—25, 29—5,12,19et26 juin

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Albain Pierre,	Habba Mme, née Dumas
Amans François,	Javen Eugénie.
Adenc Charles,	Kachatre John,
Audibert François,	Laffon De Marie,
Bistes Jean,	Lacaze Charles Pierre Joseph,
Barrett de Mazaria,	
Baget Augustin,	Lanel Jean Marie,
Bonneval Mr,	Lance Jean Emanuel,
Brunet Antonin,	Le Bayer Adelaide,
Bernell Joseph Emile,	Le Bescher Julien Etienne,
Bernes Léopold,	
Biotte Charles Louis,	Lacroix Pierre Paul,
Basse Marcellin,	Laborde Vve Pierre et Gabriel,
Brunner Marie,	
Burthe Vve Joseph Frédérich,	Lacabe Antoin de et Jean Baptiste
Border Vve, née Segalar,	Lasalle Joseph,
	Latapie Lin,
Caisseiller Albert,	Labatut Gabriel,
Cavaissier Joseph,	Lacaze François,
Charpean,	Lahite Vve,
Cassaing Jean François,	Michelet Louis A,
Castex Marie Anne,	Manaud Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules,
	Magnard Jean Baptiste
Cahen Salomon,	Mourlan François,
Casse Louis,	Mark Wm Augustin,
Canard Mr,	Meinet Constant Jacques
Cassai Dominique,	
Cerisset Henry,	Menal Jean Baptiste
Ceres Gabriel,	Muller William,
Courtade Eugène,	Manaud Pierre,
Desperray Jean Marie,	Monestre Pierre,
Despagnet Mr,	Meyrat Jean,
Deucasa J & Cie,	Peuch L. N,
Dumas Aloès, Aloès Pierre fils,	Paulonge, les deux Chatiles
Dumas Ernest-Edouard,	Pasquier Arsène,
Dormier Jules Victor,	Poisson Jules,
Delouche Claude,	Pregilh Florentin,
Debrey François,	Poireon Philippe Auguste,
D'Icard de Pontaut, Théodore,	
	Patenchon Paul,
D'Asun Ernest,	Perpont Ernest Michel
Dethan Joseph Léon,	Philastre Eugène,
Duhamel Mme Vve,	Paquent Dominique,
Ganil,	Pernot Constant,
Frémaux Léon,	Regard Ferriol,
Frémaux Mr,	Sienne Antoine,
Faique Jean Baptiste,	Salomon Mathias,
Flanch Charles,	Sistac Jean
Guiraird Mme Vve Joseph,	Sanguan Gilles,
	Savignac Paul,
Gariepied Edouard & Mme,	Tirvellier Mr
	Taquet Michel,
Gros Victor,	Tezle Pierre,
Graindorge Auguste,	Viel Félix,
Grambois Baptiste,	Valla François,
Gardey Joseph,	Vachier Jean,
Guymet Joseph,	Vergnole Michel,
Gurant Delphin,	Yung Michel.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. Nouvelle-Orléans, [illegible]
Le [illegible]